

**Track 10 : Militantisme associatif et Entrepreneuriat,
ce que « entreprendre » veut dire dans le monde associatif ?**

Responsable(s) / Person(s) in Charge:

- Mélissa Boudes - Melissa.Boudes@univ-lemans.fr
Maîtresse de conférences en sciences de gestion – Le Mans Université
- Elodie Brûlé-Gapihan - elodie.brule-gapihan@u-pec.fr
Maîtresse de conférences en sciences de gestion – Université Paris-Est Créteil

Présentation/ Presentation

Présentation du track en français :

Le militantisme peut être défini comme une « forme de participation active, non salariée, non orientée prioritairement vers l'obtention de profits matériels » (Lagroye, 2002 : 244). Dans la littérature en management, le militantisme est étudié sous l'angle de l'entrepreneuriat social, ou des organisations de l'économie sociale et solidaire. Ces acteurs répondent à certains principes de fonctionnement, tels que celui de poursuivre un but autre que le seul partage des bénéfices, de s'appuyer sur une gouvernance démocratique, de redistribuer des bénéfices, ou encore de constituer de réserves impartageables.

Les avancées de ces organisations sont définies par les chercheur·e·s en management comme des innovations sociales (Bouchard et al., 2015), dont le développement peut être résumé en trois cycles. Un premier cycle a permis à la fin du XIX^e siècle l'émergence des premières associations ouvrières pour faire face aux effets délétères de la révolution industrielle. Un deuxième cycle a permis l'émergence de nombreuses initiatives dans les années 1970-1980 pour apporter des réponses au chômage de masse et aux enjeux environnementaux. Aujourd'hui à la croisée des enjeux sociétaux, environnementaux et numériques, les initiatives ne cessent de se multiplier à l'image des associations de sensibilisation aux impacts sociaux et environnementaux du numérique, ou encore des plateformes numériques coopératives

(Rafélis de Broves, 2022).

Malgré le rôle fondamental de ces organisations et de ces acteurs dans l'avancée de nos sociétés, peu de chercheurs focalisent leur attention sur le développement des organisations à but non lucratif. Quand il s'agit d'étudier le militant dans un organe à but non lucratif, les chercheurs privilégient une lecture sociologique ou politique pour nourrir le débat et contribué à l'accumulation des connaissances.

Pourtant, les organisations de l'économie sociale et solidaire, qu'elles soient ou non à but lucratif, sont toutes définies, depuis la loi de l'ESS de 2014, comme un « mode d'entreprendre et de développement économique ». Il revient donc aux chercheur·e·s en management de proposer des outils adaptés aux spécificités entrepreneuriales de ce secteur, en interrogeant notamment les ressorts d'une pérennité qui ne se concentre pas sur les seuls enjeux économiques. Ces formes entrepreneuriales donnent en effet lieu à la création de lien social, de surplus identitaire individuel et collectif (Rousseau, 2004), et à des modes de gestion originaux prenant en compte l'intangible et l'informel telles que les relations de don contre don (Alter, 2010). Portées par ce que Berry (2015 : 44) nomme des « *entreprenant·e·s* », c'est-à-dire des « *acteur[s] qui se saisi[ssent] d'une opportunité pour créer des activités nouvelles* », ces initiatives restent encore mal connues et peu étudiées par les chercheur·e·s en management.

Dans cette optique, nous proposons de nous intéresser aux spécificités de ces dynamiques entrepreneuriales. Sans prétendre à l'exhaustivité, nous proposons d'orienter les discussions sur les questions suivantes, à partir de travaux empiriques ou théoriques sans restriction méthodologique ou de périmètre géographique :

- Quelles différences entre le militant associatif et l'entrepreneur social ?
- Quelles perceptions les militants associatifs ont-ils de l'entrepreneuriat ? quelles perceptions les entrepreneurs ont-ils du monde associatif ?
- Quelles sont les spécificités de la figure entrepreneuriale de l'ESS (Dubruc & Vialette, 2016), et notamment du militant associatif ?
- Comment définir les besoins d'une association qui s'oppose aux paradigmes dominants ?
- Comment créer du sens à la croisée d'attentes parfois contradictoires ? (Denos et al., 2021)
- Quels sont les outils de gestion adaptés à l'économie sociale et solidaire (Szostak et al., 2018), et au monde associatif en particulier ?

Références

Alter, N. (2010). Donner et prendre : la coopération en entreprise (Vol. 238), La découverte.

- Berry, M. (2015). Éclairages : Faire la lumière sur les entrepreneurs. *Le Journal de l'École de Paris du management*, (6), 44-45.
- Bouchard, M. J., Evers, A., & Fraisse, L. (2015). Concevoir l'innovation sociale dans une perspective de transformation. *Sociologies pratiques*, 9-14.
- Denos, G., Maurel, C., & Pantin, F. (2021). Tensions et opportunités : le cas d'un dispositif participatif dédié à l'émergence d'organisations hybrides. *Innovations*, 1108-29.
- Dionisio, M., de Souza Junior, S. J., Paula, F., & Pellanda, P. C. (2024). The role of digital social innovations to address SDGs: A systematic review. *Environment, Development and Sustainability*, 26(3), 5709-5734.
- Dubruc N. & Vialette L. (2016) « Les entrepreneurs de l'ESS qui font le choix d'une formation », *Revue de l'Entrepreneuriat / Review of Entrepreneurship*, 15 (3-4) : 143-162.
- Gossart, C., Jullien, N., Massé, D., & Özman, M. (2017). An overview of digital social innovations. *Terminal*.
- Periac, F., David, A., & Roberson, Q. (2018). Clarifying the interplay between social innovation and sustainable development: A conceptual framework rooted in paradox management. *European Management Review*, 15(1), 19-35.
- Rafélis de Broves, O. (2022). Les coopératives au secours des travailleurs de plateforme : quelles innovations contre l'ubérisation? *Canadian Journal of Nonprofit & Social Economy Research/Revue canadienne de recherche sur les OSBL et l'économie sociale*, 13.
- Rousseau F. (2004). Gérer et militer. Thèse de doctorat en Économie et Sciences sociales, spécialité Gestion, Paris, École polytechnique.
- Szostak, B., Boughzala Y., Diné S. & Yahiaoui S. (2018) « La dynamique d'appropriation des outils de gestion dans le champ de l'ESS : est-elle spécifique ? », *Management & Avenir*, 100 (2) : 111-133.

Presentation of the track in English:

Activism can be defined as "a form of active, non-salaried participation that is not primarily aimed at obtaining material benefits" (Lagroye, 2002: 244). In management literature, activism is studied from the perspective of social entrepreneurship, or social economy organisations. These players adhere to certain operating principles, such as pursuing a goal other than simply sharing profits, relying on democratic governance, redistributing profits, and building up non-divisible provisions.

The advances made by SSE organizations are defined by researchers in management as social innovations (Bouchard et al., 2015), whose development can be summarized in three cycles. The first cycle, at the end of the 19th century, was characterized by the emergence of the first workers' associations to deal with the deleterious effects of the industrial revolution. A second cycle, by the emergence of numerous initiatives in the 1970s and 1980s to respond to mass unemployment and environmental issues. Today, at the crossroads of social, environmental

and digital issues, there are an increasing number of initiatives, such as associations raising awareness of the social and environmental impacts of digital technology, and cooperative digital platforms (Rafélis de Broves, 2022).

Despite the fundamental role played by these organizations and players in the progress of our societies, few researchers focus their attention on the development of non-profit organizations. When it comes to studying the activist in a not-for-profit organization, researchers favor a sociological or political reading to fuel the debate and contribute to the accumulation of knowledge.

Yet, since the SSE Law in 2014, SSE organizations, whether or not they are profit-making, have been defined as a "mode of entrepreneurship and economic development". It is therefore up to management researchers to propose tools adapted to the entrepreneurial specificities of this sector, in particular by questioning the mainsprings of a sustainability that does not focus on economic issues alone. These forms of entrepreneurship give rise to the creation of social ties, individual and collective identity surpluses (Rousseau, 2004), and original management methods that take account of the intangible and the informal, such as gift-for-gift relationships (Alter, 2010). According to Berry (2015: 44) these actors "seize an opportunity to create new activities", who create "value without simply creating businesses".

For these reasons, we propose to look at the specific features of these entrepreneurial dynamics. Without claiming to be exhaustive, we propose to focus coming discussions on the following questions,

- What are the specific characteristics of SSE entrepreneurs (Dubruc & Vialette, 2016)?
- How can we define the needs of a company that opposes the dominant paradigm? (Dorion, 2017)
- How can we create meaning at the crossroads of sometimes contradictory expectations? (Denos et al., 2021)
- Which management tools are suitable for the social economy? (Szostak et al., 2018)

These discussions will be based on empirical or theoretical work without methodological or geographical restrictions.

Instructions aux auteurs / Instructions to authors

Types de soumissions acceptées :

- papiers longs (papiers complets)
- papiers courts (3 000 mots max., sous-rubriques imposées : Introduction/Objectifs (500 mots max.) ; Revue de littérature (500 mots max.) ; Approche/méthodologie (500 mots max.) ; Résultats (500 mots max.) ; Discussion (500 mots max.) ; Implications et limites (500 mots max.).

Les papiers doivent être originaux. Un contrôle anti-plagiat des papiers sera effectué.

Types of submissions accepted:

- *long papers (full papers)*

- *short papers (3,000 words max., required subheadings: Introduction/Objectives (500 words max.); Literature review (500 words max.); Approach/methodology (500 words max.); Results (500 words max.); Discussion (500 words max.); Implications and limitations (500 words max.).*

Papers must be original. An anti-plagiarism check of the papers will be carried out.

Calendrier / Deadlines

15/01/2025 : réception des communications (papiers courts – max 3000 mots – ou longs) /
receipt of papers (short - max 3000 words - or long)

01/03/2025 : notification aux auteurs / *notification to authors*

15/04/2025 : réception des papiers révisés, courts ou longs, dans leur version définitive /
reception of the revised papers, short or long, in their final version

Processus de soumission / Submission process

Les soumissions se feront sur la plateforme de la conférence :
<https://aei2025.sciencesconf.org/>

Pour soumettre un papier vous devez préalablement vous enregistrer sur la plateforme.

Ensuite la procédure est la suivante :

- 1) Cliquer sur « Mes dépôts »
- 2) Cliquer sur « Déposer la communication » dans la rubrique nouveau dépôt
- 3) Remplissez les différents champs (titre , résumé...)
- 4) Dans « Thématique » sélectionnez le track dans lequel vous souhaitez soumettre
- 5) Pensez à renseigner l'ensemble des auteurs
- 6) Charger votre fichier (word ou PDF) en veillant **à ce qu'il soit anonymisé**

Submissions will be made on the conference platform: <https://aei2025.sciencesconf.org/>

To submit a paper you must first register on the platform.

Then the procedure is as follows:

- 1) *Click on " My submissions ".*
- 2) *Click on " Submit the paper " in the new submission section*
- 3) *Fill in the different fields (title, abstract...)*
- 4) *In " Topic filter" select the track in which you wish to submit your paper*
- 5) *Remember to fill in all the authors*
- 6) *Upload your file (word or PDF) **making sure that it is anonymized***